

Certification professionnelle de niveau 4 (niveau baccalauréat)
Ce titre est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro RNCP38479 par décision du directeur général de France Compétences en date du 21 décembre 2023 et pour une durée de trois ans.

TECHNICIEN.NE LUMIÈRE

Niveau de connaissances préalables et d'expérience requis

- Avoir validé un projet dans le secteur du spectacle vivant (stages ou autres expériences)

Conditions d'accès

- Avoir un état de santé compatible avec le métier visé ou bénéficier d'une prise en charge
- Déposer un dossier de candidature complet (accessible sur le site internet : www.staff.asso.fr)
- Pour les étrangers, avoir un titre de séjour permettant le suivi de la totalité de la formation

Conditions d'accès pour demandeurs d'emploi

- Avoir levé les freins à l'entrée en formation (budget, logement, garde d'enfants, transport, etc)
- Ne pas avoir bénéficié d'un parcours certifiant financé par une Région dans les deux années précédentes

Modalités de sélection

- Tests écrits (niveau fin de troisième)
- Jury de sélection : entretien individuel

Contenu des tests écrits

- Mathématiques : les 4 opérations ; pourcentages ; produits en croix ; carrés d'un nombre ; fractions ; équations à une inconnue ; règles de calculs d'aires, volumes et de périmètres ; suites logiques ; conversions ; racines carrées ;
- Français : orthographe et grammaire (QCM)
- Culture générale du spectacle vivant
- Electricité : notions générales

Le métier de Technicien.ne lumière

Missions et tâches principales

- Analyser et synthétiser une demande d'éclairage
- Choisir, préparer et organiser l'ensemble du matériel d'éclairage pour un spectacle ou un évènement.
- Mettre en place et implanter le câblage adéquat selon un plan d'implantation lumière (plan de feu).
- Installer, configurer, régler le système d'éclairage choisi.
- Effectuer les interventions techniques selon les besoins et recommandations du régisseur lumière.
- Gérer le démontage, le rangement et le stockage du matériel d'éclairage.
- Contrôler et effectuer la maintenance de premier niveau du matériel d'éclairage.

Secteurs d'activité

Il.elle exerce son métier dans les différents secteurs d'activités comme l'organisation et la prestation de spectacles et/ou d'évènements, de droit privé et public : Prestataires de service, Théâtres privés, Théâtres publics, Opéras, Parcs d'attraction, Production de spectacle, Salles de spectacle, Collectivités locales...

Il.elle est employé.e sous la direction d'un régisseur ou d'un responsable technique dans tous des structures de tailles diverses (dimension internationale à TPE)

Métiers préparés

Technicien.ne lumière, technicien.ne de tournées, technicien.ne d'équipements, technicien.ne de prestations, électricien de plateau.

extrait de la fiche métier du CPNEF-SV



Dates et durée

La formation se déroule du :
du 26 sept. 2024 au 23 sept. 2025

1372 heures en centre
308 heures en entreprise
(35h / semaine)

Public visé

- Demandeurs d'emploi de plus de 18 ans
- Personnes placées sous main de justice après validation d'un projet d'insertion professionnelle
- Salariés (CPF de transition professionnelle)
- Candidat individuel souhaitant accéder à tout ou partie des modules

Public prioritaire

- Personnes sortant d'une formation PREPA et dont le projet est validé
- Personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation emploi (BOETH)
- Priorité au public peu qualifié

Effectif

14 stagiaires maximum

Lieux et horaires

STAFF
7 rue des Petites Industries
44470 CARQUEFOU

STAFF
4 rue de la métallurgie
44470 CARQUEFOU

du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30

Formation Préparatoire

Un module de découverte des activités des métiers techniques est proposé aux candidats ayant besoin de consolider leur projet professionnel

dates à venir

Contact et renseignements

Service Pédagogique :
pedagogie@staff.asso.fr
02 40 25 28 36

Référent handicap :
accompagnement@staff.asso.fr



Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation s'orientent vers l'installation et la mise en oeuvre des systèmes d'éclairage. A savoir :

- l'analyse documentaire des demandes d'éclairage
- la préparation des systèmes lumière
- l'installation et la désinstallation des systèmes lumière
- la mise en fonctionnement et la configuration des systèmes lumière
- les prééclages des systèmes d'éclairage et des équipements lumière dédiés à la scène,
- les interventions techniques pendant l'exploitation
- la maintenance des équipements lumière

Moyens pédagogiques

- Des moyens techniques pour un apprentissage en conditions réelles : plateau technique entièrement équipé, matériel d'éclairage, de sonorisation et de distribution électrique, salle informatique avec réseaux, salles de cours équipées de tableaux interactifs ou vidéoprojecteurs, bibliothèque, atelier de maintenance
- Prêt d'un ordinateur portable durant la totalité de la formation
- Equipement de Protection Individuelle fourni à l'entrée en formation
- Des formateurs tous professionnels en activité dans les différents domaines du spectacle vivant
- Cours théoriques et pratiques, mises en situation professionnelle

Evaluation et suivi

Evaluations tout au long de la formation (contrôle continu), bilans collectifs et individuels, suivis des périodes en entreprise, enquêtes d'insertion professionnelle (post-formation)

Validation et certification du titre

- La validation de la certification du titre de «Technicien.ne lumière», est soumise à l'acquisition de la totalité des blocs de compétences. Les 5 blocs de compétences intègrent pour chacun d'eux une évaluation définie et organisée par STAFF permettant d'évaluer et de valider chaque bloc de compétence.
- Un bloc de compétences est validé si l'intégralité des compétences qui le constitue est acquise
- La certification organisée par l'organisme certificateur STAFF, intègre l'entretien final de certification. Lors de cet entretien, le jury de certification prend connaissance de l'ensemble des résultats relatifs au candidat et délibère sur l'obtention de la certification soit totale ou soit partielle.

Coût et financement de la formation

Salariés :

- Le coût de la formation est de 18 483 euros
- Pour tous les contrats salariés, consulter son employeur et son OPCO
- Formation éligible au CPF

Financement individuel :

nous contacter

Financement pour demandeur d'emploi (dispositif 1 formation = 1 emploi) :

- La Région des Pays de la Loire prend en charge la totalité du coût pédagogique de la formation
- L'entrée en formation ouvre droit à une rémunération par la Région des Pays de la Loire. Cette rémunération ne concerne pas les stagiaires ayant une autre possibilité d'indemnisation (Pole Emploi...). Le montage de la demande de prise en charge financière est gérée exclusivement par STAFF après la sélection

Calendrier prévisionnel

7 Février 24	Informations collectives dans le cadre des Portes Ouvertes
Août 24	Date limite de candidature
27 ou 28 Juin 24	1ere période de sélection : - tests écrits - entretien
fin Août 24	2e période de sélection (sous réserve de places disponibles)

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Préparer et configurer les systèmes d'éclairage en fonction des documents techniques
- Entretien et assurer la maintenance des équipements lumière
- Installer et désinstaller les équipements et les systèmes lumière en fonction des demandes d'exploitation
- Régler les équipements du système lumière en fonction des documents techniques et des demandes du régisseur lumière
- Assister le régisseur lumière durant l'exploitation et effectuer les interventions techniques selon ses directives.

Le programme fait référence aux blocs de compétences inscrits au RNCP.

MEMO

N° Carif : 208959
Formacode : 45060
Code RNCP : 38479
Code ROME : L1504
NSF : 323t

Processus VAE

Cette formation est accessible par la voie de la VAE

